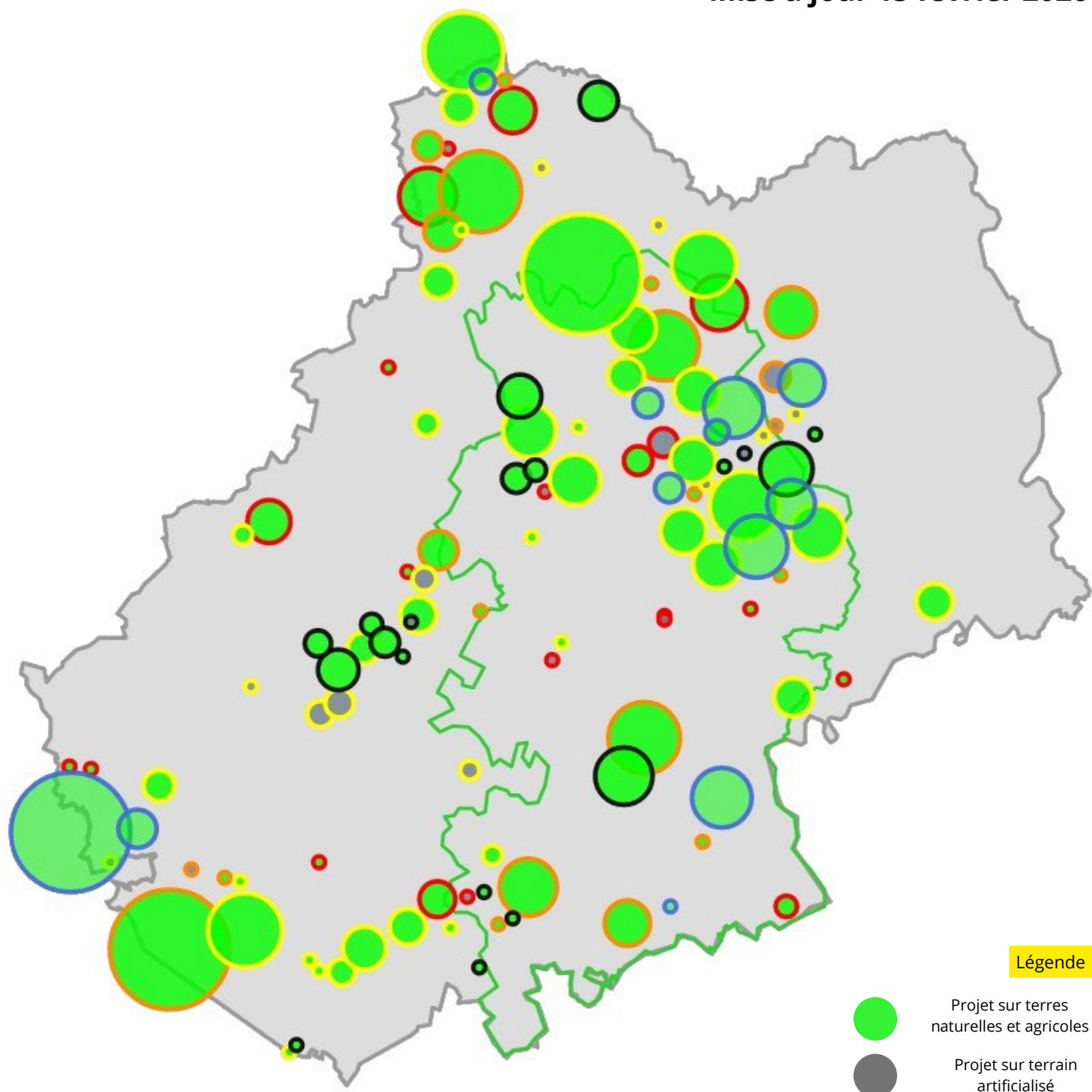


Carte des installations photovoltaïques dans le Lot

Mise à jour 15 février 2026



Les objectifs de production photovoltaïque fixés pour le Lot en 2030 représentent 350 MW de puissance, dont il faut déduire 60 à 80 MW produits sur toitures, soit autour de 280 MW.

Alors que la loi indique qu'il faut privilégier le développement du photovoltaïque sur terrains artificialisés, que les communes ont été sollicitées pour définir des zones d'accélération des énergies renouvelables, on assiste à une véritable déferlante des projets au sol sur terres agricoles, naturelles et forestières.

Avec tous les projets, en service, autorisés ou en instruction, ce sont 574 MW prévus, soit le double de l'objectif fixé, sans tenir compte de tous les projets en pré-étude... STOP !!!

Statut	Nb	Naturel-agricole Surface ha	Puissance MW	Nb	Artificiel Surface ha	Puissance MW
En service	14	109,1	67,1	7	18,8	11,2
Autorisé	18	207,7	158,9	3	5,1	4,3
Instruction	38	512,1	348,7	11	35,8	32,7
total	69	822,6	573,7	23	59,7	48,2
Pré-étude	45	711,7	314,7	3	2,3	1,9
Refusé	18	139,1	97,7			